

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

**Syndicat Intercommunal
BOuzel-VAssel**

Mairie de BOUZEL

1 Place de la Mairie

63910 BOUZEL



L'ORGANISATION AU 31.12.2022

La composition du Comité Syndical

Présidente : Mme BARD Isabelle - BOUZEL

Vice-Président : M. ESCARPA Ludovic - VASSEL

Les délégués : Mme DELARBRE Suzanne – BOUZEL

Mme GUILLOT Nathalie – BOUZEL

M. HAMELIN Cédric - BOUZEL

M. JAFFEUX Nicolas – VASSEL



Sur l'année 2022, le Comité Syndical s'est réuni 3 fois (annexe 1).

Les moyens humains

A la rentrée de septembre 2022



3 agents titulaires à temps non complet

Adjoint technique principal de 1^{ère} classe – 31,5/35

Adjoint technique principal de 2^{ème} classe - 31/35

Adjoint technique – 28/35

1 agent contractuel à temps non complet

Adjoint technique - 10h par semaine scolaire

La direction de l'ALSH est assurée par Mme CHELLES et son adjointe, Mme MATUSSIÈRE ; titulaires du BAFD.

Le secrétariat est assuré par le personnel administratif de la commune de BOUZEL, dans le cadre d'une convention de mise à disposition.



LES SERVICES

I - La cantine

API Restauration – Lempdes – est le prestataire depuis septembre 2017. Le pain est fourni par la boulangerie LEBRAT & fils de BOUZEL.



Depuis janvier 2019, le service cantine fonctionne sur les deux sites du RPI.

* Le produit de la cantine s'élève à 30 817.62 €, contre 30 741.85 € en 2021 (+ 75.77 €). Avec une fréquentation moyenne de 53 convives (52 en 2021) moyenne de 24 enfants sur VASSEL et de 30 sur BOUZEL. Voir annexe 2.

Ce nombre nécessite quatre agents sur la pause méridienne pour assurer le fonctionnement des services sur les deux sites (restauration et activités de l'après-repas mises en œuvre en septembre 2019).

* Le prix réglé au prestataire API s'élève à 26 476.63 € pour 2022 (26 715.64 € en 2021). Le prix d'un repas enfant étant facturé à 3.80 € TTC par API contre 3.57 € TTC en 2021.



* Depuis septembre 2022, l'inscription à la cantine (et au mercredi matin avec ou sans cantine) des enfants est réalisée par les familles à partir de « mon espace famille ». Cette solution pour l'inscription et la réservation des services périscolaires en ligne sur un espace dédié en lien avec le logiciel PARASCOL (utilisé pour la facturation) a coûté 348.00 € TTC de mise en œuvre, 264.00 € TTC de formation et un abonnement de 278.40 € TTC (période 01.05.2022 à 31.12.2022).

* Les tranches de QF et le tarif appliqué aux familles :

Prix pour un repas et la pause méridienne	
Quotient Familial	
Inférieur ou égal à 400,00 €	3.90 €
Supérieur à 400,00 € et inférieur ou égal à 800,00 €	4.20 €
Supérieur à 800,00 € et inférieur ou égal à 1200,00 €	4.40 €
Supérieur à 1200,00 €	4.50 €

Le prix du repas adulte est égal à 5.10 €.



II - La garderie périscolaire

Avant, après la classe, sur la pause méridienne et le mercredi

1- Avant, après la classe et sur la pause méridienne

* Le produit de la garderie (matin/soir) s'élève à 4 642.15 € en 2022 contre 5 044.30 € en 2021.

Pour la garderie matin/soir :

- Le nombre de périodes tout âge confondu est de 3 057 contre 3 423 en 2021 (annexe 3).

* La participation des familles varie en fonction du nombre de période et selon le quotient familial.

Quotient Familial	Une période (matin ou soir)	Réduction si 2 périodes fréquentées par jour (matin et soir)
Inférieur ou égal à 400.00 €	1.45 €	- 0.20 €
Supérieur à 400.00 € et inférieur ou égal à 800.00 €	1.55 €	- 0.30 €
Supérieur à 800.00 € et inférieur ou égal à 1200.00 €	1.60 €	- 0.35 €
Supérieur à 1200.00 €	1.65 €	- 0.40 €



Pour la pause méridienne :

- le nombre de périodes tout âge confondu est de 7 082 (soit 3 874 pour BOUZEL et 3 208 pour VASSEL) contre 7 120 en 2021 pour les deux sites (BOUZEL-VASSEL).

* Le coût de cette prestation est compris dans le tarif appliqué pour le prix du repas.

La durée des activités est :

- pour le site de BOUZEL de 50 minutes ;
- pour le site de VASSEL de 35 minutes.

2- Du mercredi

Ce service, en fonctionnement depuis septembre 2018 (pour le matin) est situé dans les locaux de l'école de BOUZEL. Il accueille les enfants en âge scolaire.

Après avoir fonctionné sur la journée entière de septembre 2020 à juillet 2021 et compte tenu de la faible fréquentation, le service est proposé à la demi-journée (le matin) avec ou sans repas depuis septembre 2021.



Soit selon les modalités suivantes :

Le mercredi matin sans repas. De 7h15 à 12h15 (avec une arrivée possible jusqu'à 8h30)

Le mercredi matin avec repas. De 7h15 à 13h30 (avec une arrivée possible jusqu'à 8h30) et un temps de repas de 12h15 à 13h00

L'encadrement est assuré selon la réglementation en vigueur. Dans le cadre du PEDT - Projet Éducatif de Territoire – Plan mercredi du RPI BOUZEL-VASSEL arrêté par le comité syndical, notre ALSH bénéficie de la norme d'encadrement assouplie, soit (= 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans).

Un tarif unique (selon le quotient familial) est appliqué, soit :

	Mercredi matin	Repas midi pour mémoire
Quotient Familial		
Inférieur ou égal à 400,00 €	9.00 €	3.90 €
Supérieur à 400,00 € et inférieur ou égal à 800,00 €	9.50 €	4.20 €
Supérieur à 800,00 € et inférieur ou égal à 1200,00 €	10.00 €	4.40 €
Supérieur à 1200,00 €	10.50 €	4.50 €

Voir la fréquentation en annexe 4.

III - Financement

⇒ Le Syndicat bénéficie du financement de la CAF dans le cadre du contrat de territoire enfance et jeunesse conclu sur Billom Communauté.

Pour l'exercice 2022, l'aide de la CAF devrait se répartir comme suit :

- Bonus territoire CTG 2022 : 1 462,50 €
 - PS ALSH 2022 : 5 945,67 €
 - Bonification Plan mercredi : 116 €
 - Complément AEEH : 252€
 - Aide à l'équipement de l'ALSH : 818,00 €
- (Pour l'achat d'une enceinte Bluetooth, lot de couchettes, un chariot de coussins, écran rétro mural, vélo et tricycle, montant de l'investissement égal à 1 228,38€ ttc)



⇒ Le Syndicat bénéficie également de l'aide financière de la MSA AUVERGNE – service Action Sociale - pour les ayants droits du régime agricole :



Pour l'exercice 2021, le syndicat a perçu de la MSA la somme de 201,02€.

Pour 2022, dans le cadre du partenariat entre la CAF et la MSA, 100% des heures réalisées au sein de l'ALSH devraient être financées (95% pour la CAF et 5% pour la MSA).

Pour mémoire :

CEJ = Contrat Enfance Jeunesse : contrat d'objectifs et de financement passé entre une Caf et une collectivité locale, afin de développer et optimiser l'offre d'accueil des enfants jusqu'à 17 ans, et de coordonner les politiques enfance et jeunesse.

PS = Prestations de Service : permettent la prise en charge d'une part des dépenses de fonctionnement des services et équipements sociaux répondant à certains critères. Elles assurent des recettes régulières permettant le développement quantitatif et/ou qualitatif des équipements et d'en faciliter l'accès aux usagers.

Plan mercredi : concerne l'ensemble des gestionnaires proposant un accueil sur le temps du mercredi et ce, quelle que soit l'organisation scolaire retenue (4 jours ou 4,5 jours). L'offre s'adresse à tous les enfants scolarisés de la maternelle au CM2. Le Plan mercredi est adossé à une charte dont le respect doit garantir un cadre éducatif de qualité et l'accessibilité au plus grand nombre d'enfants et de familles

⇒ le mécanisme de soutien mis en place par la CAF aux structures du fait de la pandémie sur l'exercice 2020 a permis de maintenir les financements.

⇒ Pour 2021, la baisse des effectifs fréquentant les services (déjà en 2020 mais finalement compensée par le principe de reconstitution de la CAF) se confirme, ce qui entraîne une forte diminution de la prestation de service.

Maintien de la fréquentation en 2022 du fait de la légère hausse des effectifs.

Nouveautés 2022 : Mise en place du « **complément inclusif en Acm** » par la CAF dont les objectifs sont les suivants :

- Améliorer l'accès aux enfants et adolescents en situation de handicap à une offre de loisirs de qualité en milieu ordinaire ;
- Garantir une meilleure continuité des temps de vie des enfants/adolescents et de leurs familles, notamment l'articulation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires ;
- Favoriser une meilleure conciliation vie familiale / vie professionnelle / vie sociale pour les familles en garantissant un accueil effectif de leurs enfants ;
- Permettre aux gestionnaires d'Acm de mieux prendre en charge les surcoûts éventuels générés par l'accueil d'enfants et adolescents en situation de handicap (formations, personnel, matériel...);
- Et plus globalement, opérer un changement de regard porté sur les différents types de handicap, garantie d'une société plus inclusive.

La CAF va procéder à un versement de 4,50€ par heure d'accueil d'un enfant / adolescents bénéficiaire de l'Aeeh, et ce, quel que soit le régime d'appartenance, à compter de 2022.



Cette démarche sera soumise à une évaluation dont le suivi et le bilan de cette préfiguration permettront de documenter et de définir les modalités de la future aide nationale pour soutenir l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap dans les Acm.

LES ANNEXES

Annexe 1

Comité Syndical du 30.03.2022

- Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical ;
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent ;
- Autorisation de validation par mail de l'annexe 6 de la CTG - Convention Territoriale Globale de Billom Communauté, détaillant les dossiers PSO-PSU éligible au Bonus CTG ;
- Rapport d'activités 2021 sur les services du syndicat (projet joint par courriel) ;
- Approbation du Compte de Gestion du receveur municipal de l'exercice 2021 ;
- Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2021 ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;
- PEDT - Projet Educatif De Territoire - plan mercredi de l'ALSH BOUZEL-VASSEL pour 2022-2023 ;
- Proposition de JVS MAIRISTEM pour la mise en œuvre de l'espace famille du logiciel PARASCOL permettant l'inscription aux services de l'ALSH BOUZEL-VASSEL ;
- Vote du Budget Primitif pour l'année 2022 et détermination de la participation financière des communes membres ;
- Attribution de chèques cadeaux aux agents pour la fin d'année 2022 ;
- Subventions allouées à la Coopérative Scolaire, à l'Association des Parents d'Élèves et au RASED sur l'exercice 2022 ;
- Document Unique d'évaluation des risques professionnels de la collectivité : mise à jour dans le cadre de la pandémie du COVID 19 ;
- Questions et informations diverses.

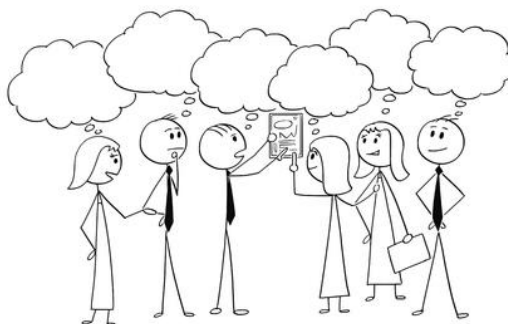
Comité Syndical du 18.05.2022

- Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical ;
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent ;
- Décision modificative n° 1 en section d'investissement au budget de l'exercice 2022 : dépenses d'équipement de l'ALSH BOUZEL-VASSEL ;
- Règlement intérieur de l'ALSH et de la cantine : mise à jour ;
- Rentrée 2022-2023 : organisation du temps de travail du personnel titulaire et des fiches de poste ;
- Renouvellement d'un poste d'adjoint technique à temps non complet en contrat à durée déterminée pour l'année scolaire 2022-2023 ;
- Consultation du Centre de Gestion 63 pour le renouvellement du contrat d'assurance de risques statutaires ;

- Renouvellement du contrat de fourniture des repas avec API Restauration pour l'année scolaire 2022-2023 ;
- Fixation des tarifs des repas à la cantine scolaire pour l'année 2022-2023 ;
- Fixation des tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2022-2023 ;
- Règles de publicité et d'entrée en vigueur des actes des collectivités - nouvelles modalités au 1er juillet 2022 ;
- Projet de mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable avec l'application du référentiel M57 pour le Budget Principal à compter du 1er janvier 2023 et expérimentation du Compte Financier Unique ;
- Régie d'avances pour l'ALSH BOUZEL-VASSEL ;
- Questions et informations diverses.

Comité Syndical du 09.11.2022

- Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical ;
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent ;
- Projet de modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) du personnel ;
- Renouvellement de l'adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme ;
- Décisions modificatives au budget primitif de l'exercice 2022 en section d'investissement et de fonctionnement ;
- Questions et informations diverses.



Pour mémoire :

Effectifs rentrée 2021-2022 : 77 élèves
 Effectifs rentrée 2020-2021 : 84 élèves
 Effectifs rentrée 2019-2020 : 86 élèves
 Effectifs rentrée 2018-2019 : 86 élèves
 Effectifs rentrée 2017-2018 : 97 élèves
 Effectifs rentrée 2016-2017 : 103 élèves

Annexe 2**SERVICE CANTINE & PAUSE MERIDIENNE**

	Année 2021			Année 2022		
	Nombre de périodes		Moyenne générale	Nombre de périodes		Moyenne générale
	BOUZEL	VASSEL		BOUZEL	VASSEL	
Janvier	419	474	56	395	286	42
Février	219	214	54	246	133	47
Mars	491	487	54	426	449	48
Avril	253	251	56	342	202	60
Mai	361	404	55	354	406	47
Juin/Juillet	579	576	57	422	435	43
Septembre	256	398	39	486	409	49
Octobre	306	345	50	388	318	58
Novembre	277	285	51	441	311	58
Décembre	268	257	52	374	259	63
TOTAL	3429	3691		3874	3208	
	7120			7082		

Evolution 2022/2021	
Evolution en %	-0.53%

Annexe 3

SERVICE GARDERIE MATIN & SOIR

	Année 2022			
	Nombre de périodes		Moyenne journalière	
	Matin	Soir	Matin	Soir
Janvier	195	85	12	5
Février	94	60	12	5
Mars	311	121	17	7
Avril	128	50	14	6
Mai	255	107	16	7
Juin/Juillet	274	145	14	10
Septembre	206	117	12	7
Octobre	269	96	22	8
Novembre	190	111	15	9
Décembre	158	85	16	9
TOTAL	2080	977		
	3057			

	Année 2021			
	Nombre de périodes		Moyenne journalière	
	Matin	Soir	Matin	Soir
Janvier	267	148	17	9
Février	135	68	17	9
Mars	320	166	18	9
Avril	91	52	15	9
Mai	252	105	18	8
Juin/Juillet	393	189	19	9
Septembre	280	132	16	8
Octobre	226	95	17	7
Novembre	206	94	16	7
Décembre	142	62	14	6
TOTAL	2312	1111		
	3423			

Evolution 2022/2021		
	Nombre de périodes	
	Matin	Soir
	-232	-134
Evolution en %	-11.15%	-13.72%

Annexe 4

SERVICE GARDERIE PERISCOLAIRE MERCREDI

	Nbre de jour	Année 2021						Repas
		Matin		Après-midi		Journée entière		
		Nombre de période		Nombre de période		Nombre de période		
		Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	
Janvier	4	5	19	3	4	5	3	17
Février	2	2	9	0	1	4	2	12
Mars	5	8	25	0	3	0	5	25
Avril	1	2	12	1	4	0	3	13
Mai	4	3	22	0	0	9	6	24
Juin/Juillet	5	8	27	0	0	9	7	30
Septembre	4	3	22					16
Octobre	3	6	12					5
Novembre	3	6	10					3
Décembre	3	6	15					5
Moy/fct	34	1.5	5	0.2	0.57	1.3	1.2	4.5
		6.5		0.8		2.52		

	Nbre de jour	Année 2022				Repas
		Matin			Moy	
		Nombre de période				
		Moins de 6 ans	Plus de 6 ans			
Janvier	4	8	17	6.3	3	
Février	2	3	7	5.0	2	
Mars	5	10	31	8.2	15	
Avril	2	3	4	3.5	3	
Mai	4	8	23	7.8	12	
Juin/Juillet	6	8	34	7.0	11	
Septembre	4	13	6	4.8	9	
Octobre	3	7	7	4.7	5	
Novembre	4	10	13	5.8	9	
Décembre	2	6	7	6.5	6	
Moy/fct	36	1.5	5		4.5	
		6.5				

